



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Message du Commissaire à l'aménagement urbain, l'architecture (génie et infrastructures)

Madame la Mairesse,
Mesdames et messieurs les membres du conseil municipal,

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025 comporte des innovations majeures, autant dans sa forme que dans son contenu.

Il propose d'abord de créer de nombreux programmes pour assurer la réfection, la pérennité, la mise aux normes et la durabilité de toutes les immobilisations actuelles de la Ville : matériel roulant, immeubles, réseaux d'aqueducs et égouts, chaussées, équipements informatiques, etc. Ces programmes seront permanents et feront partie des prochains PTI.

Dans une perspective de planification à plus long terme, ce PTI 2023-2024-2025 s'inscrit pour les ressources internes de la Ville dans un programme quinquennal d'immobilisations 2023 à 2027 (PQI). C'est une innovation au niveau du contenu du programme qui permettra à la Ville de Westmount d'avoir maintenant une véritable stratégie à plus long terme pour assurer le rattrapage dans l'entretien de ses infrastructures et l'ajout de nouvelles immobilisations.

Le PTI 2023-2025 propose également la réalisation de nombreux projets ponctuels qui permettront de répondre aux besoins des citoyens tout en assurant la pérennité des immobilisations actuelles de la Ville. Les prochains PTI comporteront aussi d'autres projets de la sorte.

Le PTI 2023-2025 devra être réalisé dans le respect des nouvelles politiques financières qui seront bientôt soumises au conseil municipal pour adoption. Les valeurs et les principes qui nous ont guidés

lors de cet exercice sont l'imputabilité, la transparence, la collaboration et la cohérence. Nous avons mis en ligne sur le site Web de la Ville une carte interactive qui présente une synthèse des différents projets du programme. Il s'agit d'une autre innovation que nous sommes heureux d'avoir pu mettre en place dans le but de toujours mieux informer la communauté.

Je veux remercier tous les services et tous les employé(e)s de la Ville qui, depuis cet été, ont travaillé à l'élaboration de ce PTI. Ils et elles l'ont fait avec ardeur afin de proposer ces innovations majeures dans le but d'améliorer la gestion des immobilisations de la Ville.

Une fois le PTI 2023-2024-2025 adopté, nous nous attaquerons au défi de sa réalisation.

En conclusion, j'aimerais rappeler que les objectifs principaux du PTI sont :

- se doter d'un outil de planification des investissements en cohérence avec les priorités et les ressources humaines et financières dont nous disposons ;
- évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs ;
- élaborer un calendrier de réalisation et déterminer les besoins de financement.

C'est donc avec une immense fierté que je vous propose le Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

Conrad Peart

Conseiller – District 4

Commissaire à l'aménagement urbain, l'architecture (génie et infrastructures)

Membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Membre de la commission des finances et de l'administration